

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme de la carte militaire : l'AMF réunit les maires concernés

Sous l'égide de l'AMF, la grande majorité des maires des communes concernées* par le projet de réforme de la carte militaire se sont réunis le 30 avril dernier, sous la présidence de Jacques Pélissard.

Après un bilan de situation sur chaque territoire touché, les élus ont souhaité que l'AMF relaie leurs préoccupations communes auprès du ministre de la Défense.

- Regrettant le manque de transparence dans laquelle se prépare cette réforme, les maires ont réaffirmé la nécessité de respecter le principe de l'équilibre des territoires et de leur aménagement qui doit tenir compte des spécificités locales.
- Les élus ont par ailleurs demandé que, si une garnison est supprimée, l'Etat mette en place un plan d'accompagnement permettant de compenser les préjudices économiques et financiers subis par les communes à travers la création d'un fonds spécifique.
- Dans cette même démarche de compensation, ils ont enfin insisté pour que le ministère de la Défense cède son immobilier aux collectivités volontaires, à des conditions privilégiées.

Jacques Pélissard rencontrera prochainement le ministre de la Défense pour lui faire part de cette demande collective.

** Arras, Barcelonnette, Bergerac, Bourg-Saint-Maurice, Charleville-Mézières, Commercy, Déols, Dieuze, Fourchambault, Givet, Issoudun, Guéret, Langres, Limoges, Lunéville, Neuvy-Pailloux, Noyon, Sourdun, Tulle. La Première vice-présidente de l'AMF, Jacqueline Gourault, et le président de l'Association des maires des Ardennes, Michel Daval, étaient également présents.*

Contact Presse :
Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
mhgalin@amf.asso.fr